



Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

C.A.U.E. CANTAL

<p>COMPTES ANNUELS Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020</p>

Sommaire :

BILAN

Bilan actif

Bilan passif

COMPTE DE RESULTAT

DETAIL DES COMPTES

Détail des comptes d'actif

Détail des comptes de passif

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

BILAN

Bilan Actif

		Du 01/01/2020 Au 31/12/2020			Du 01/01/2019 Au 31/12/2019	
		Brut	Amortis. Provisions	Net	Net	
État exprimé en €						
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations Incorporelles					
	Frais d'établissement	AB		AC		
	Frais de recherche et de développement	AD		AE		
	Concessions brevets droits similaires	AF	4 267,37	AG	4 267,37	
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes	AL		AM		
	Immobilisations Corporelles					
	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, mat et outillage indus.	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	14 763,38	AU	14 480,17	283,21
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
	Immobilisations Financieres					
	Participations évaluées selon mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
Créances rattachées à des participations	BB		BC			
Autres titres immobilisés	BD		BE			
Prêts	BF		BG			
Autres immobilisations financières	BH		BI			
TOTAL (II)	BJ	19 030,75	BK	18 747,54	283,21	713,13
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours					
	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En-cours de production de biens	BN		BO		
	En-cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et Acomptes versés sur commandes	BV		BW		
	Créances					
	Créances clients et comptes rattachés (3)	BX		BY		
	Autres créances (3)	BZ	68 892,58	CA	68 892,58	70 080,16
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC			
Valeurs mobilières de placement	CD	129 258,25	CE	129 258,25	128 782,38	
Disponibilités	CF	31 163,04	CG	31 163,04	33 429,06	
Charges constatées d'avance (3)	CH	571,88	CI	571,88	504,14	
TOTAL (III)	CJ	229 885,75	CK	0,00	229 885,75	232 795,74
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CL				
	Primes et remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecart de conversion actif (VI)	CN				
TOTAL ACTIF	CO	248 916,50	1A	18 747,54	230 168,96	233 508,87

Bilan Passif

État exprimé en €		Du 01/01/2020 Au 31/12/2020	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019	
Capitaux Propres	Capital social ou individuel (1)	DA		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)	DC		
	RESERVES			
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)	DF		
	Autres réserves	DG		
	Report à nouveau	DH	169 905,63	168 440,51
	Résultat de l'exercice	DI	-12 503,69	1 465,12
Subventions d'investissement	DJ			
Provisions réglementées	DK			
	Total des capitaux propres	DL	157 401,94	169 905,63
Autres Fonds Propres	Produits des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	Total des autres fonds propres	DO	0,00	0,00
Provisions	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	Total des provisions	DR	0,00	0,00
Dettes	DETTES FINANCIERES			
	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	DETTES D'EXPLOITATION			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	8 176,36	5 955,12
	Dettes fiscales et sociales	DY	64 590,66	53 135,12
	DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA			
Produits constatés d'avance (4)	EB		4 513,00	
	Total des dettes	EC	72 767,02	63 603,24
Ecarts de conversion passif	ED			
TOTAL PASSIF	EE	230 168,96	233 508,87	

COMPTE-DE-RESULTAT

Compte de résultat 1/2

État exprimé en €						Du 01/01/2020 Au 31/12/2020		Du 01/01/2019 Au 31/12/2019	
		France		Exportation					
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises	FA		FB		FC			
	Production vendue	FD		FE		FF			
	Biens								
	Services	FG		FH		FI			
	Montant net du chiffre d'affaires	FJ		FK		FL			
	Production stockée					FM			
	Production immobilisée					FN			
	Subvention d'exploitation					FO	118 684,41		340 680,15
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges (9)					FP	22 412,35		1 127,46	
Autres produits (1) (11)					FQ	205 533,80			
Total des produits d'exploitation (2)						FR	346 630,56		341 807,61
Charges d'exploitation	Achats de marchandises					FS			
	Variation de stock					FT			
	Achats de matières et autres approvisionnements					FU			
	Variation de stock					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)					FW	43 238,95		52 147,98
	Impôts, taxes et versements assimilés					FX	7 331,00		5 152,00
	Salaires et traitements					FY	210 008,98		195 221,92
	Charges sociales du personnel (10)					FZ	98 601,27		87 611,35
	Dotations aux amortissements					GA	429,92		863,65
	Dotations aux provisions :								
	- sur immobilisations					GB			
	- sur actif circulant					GC			
- pour risques et charges					GD				
Autres charges (12)					GE				
Total des charges d'exploitation (4)						GF	359 610,12		340 996,90
RESULTAT D'EXPLOITATION						GG	-12 979,56		810,71
Opera. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré					GI			
Produits financiers	De participations (5)					GJ			
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	475,87		654,41
	Reprises sur provisions et transfert de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers						GP	475,87		654,41
Charges financières	Dotations aux amortissements et aux provisions					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières						GU	0,00		0,00
RESULTAT FINANCIER						GV	475,87		654,41
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS						GW	-12 503,69		1 465,12

Compte de résultat 2/2

Etat exprimé en €

		Du 01/01/2020 Au 31/12/2020		Du 01/01/2019 Au 31/12/2019
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-12 503,69	1 465,12
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion	HA		
	Sur opérations en capital	HB		
	Reprises sur provisions et transfert de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7)	HD	0,00	0,00
Charges exceptionnelle	Sur opérations de gestion (6bis)	HE		
	Sur opérations en capital	HF		
	Dotations aux amortissements et aux provisions (6ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7)	HH	0,00	0,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL		HI	0,00	0,00
	PARTICIPATION DES SALARIES	HJ		
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	HK		
TOTAL DES PRODUITS		HL	347 106,43	342 462,02
TOTAL DES CHARGES		HM	359 610,12	340 996,90
RESULTAT DE L'EXERCICE		HN	-12 503,69	1 465,12

Compte de résultat 1/2 Détail

	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises		
Produits d'exploitation		
Production vendue (Biens)		
Produits d'exploitation		
Production vendue (Services et travaux)		
Produits d'exploitation	346 630,56	341 807,61
Production stockée		
Production immobilisée		
Subvention d'exploitation	118 684,41	340 680,15
- 74001 - Taxe d'aménagement		197 137,65
- 740011 - Partenariat avec le CIT	30 000,00	30 000,00
- 74002 - Subvention affectée	88 684,41	90 104,58
- 740026 - Adhésion Mairie		23 437,92
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	22 412,35	1 127,46
- 791 - Transferts de charges d'exploitation	22 412,35	
- 7911 - Remboursement I.J.		1 127,46
Autres produits	205 533,80	
- 7338 - Taxe d'aménagement	183 969,16	
- 7561 - Adhésions CAUE	21 564,64	
Charges d'exploitation	359 610,12	340 996,90
Achats de marchandises		
Variation de stock (Marchandises)		
Achats de matières et autres approvisionnements		
Variation de stock (Matières et autres approvisionnements)		
Autres achats et charges externes	43 238,95	52 147,98
- 605 - Achats matériels - Equipements informatiques	159,47	525,70
- 6061 - Chauffage, électricité	2 894,86	5 584,00
- 6062 - Carburant	645,25	699,67
- 6063 - Petits équipements	40,36	221,34
- 6064 - Fournitures administratives	708,36	907,53
- 6131 - Location téléphone	910,26	
- 6132 - Parking	476,88	481,53
- 6133 - Loyer "Bureaux"	9 825,00	9 825,00
- 6134 - Locations photocopieur couleur	1 284,00	1 234,07
- 6135 - Location Logiciel	533,16	455,74
- 6137 - Location voiture	2 871,74	2 753,52
- 6152 - Entretien locaux	1 454,10	1 703,15
- 6155 - Entretien et réparations	610,42	89,24
- 61551 - Entretien voitures	69,00	25,00
- 61561 - Maintenance informatique	2 321,34	2 332,73
- 61562 - Maintenance copieur couleur	2 143,62	2 378,97
- 616 - Primes d'assurance	1 635,31	1 603,58
- 6163 - Assurance voiture	710,03	689,98
- 618 - Documentation abonnemnts	64,00	123,80
- 621 - Personnel extérieur à l'entreprise		2 847,25
- 6226 - CAP Honoraires	2 782,00	2 477,46
- 62261 - Honoraires Formation		1 000,00
- 623 - Imprimeur	158,16	12,70
- 6231 - Publicités publications		50,00
- 6234 - Dons, pourboires, cadeaux		61,20
- 625 - Déplacements et frais engagés	859,09	3 596,09
- 6257 - Réceptions, repas et autres	89,23	953,18
- 626 - Frais postaux et frais de télécommunications	4 830,68	3 797,24
- 627 - Services bancaires assimilés	499,50	350,00
- 628 - Fédération : cotisations et autres	4 663,13	5 368,31
Impôts, taxes et versements assimilés	7 331,00	5 152,00
- 6311 - Taxe sur les salaires	4 617,00	2 544,00
- 6333 - Formation profes. (cotisations stage)	2 714,00	2 608,00

	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019
Salaires et traitements	210 008,98	195 221,92
- 641 - Rémunérations du personnel	215 160,52	193 248,49
- 641101 - Activité partielle	1 528,90	
- 6412 - Congés payés	-6 680,44	1 973,43
Charges sociales du personnel	98 601,27	87 611,35
- 6451 - Cotisations à l'URSSAF	64 735,47	58 763,01
- 6452 - Cotisations CRI PREVOYANCE	5 393,68	3 853,56
- 64521 - Cotisations prévoyance santé	2 966,75	2 634,50
- 6453 - Cotisations IRCANTEC	15 016,19	13 086,28
- 64531 - Cotisations CNP	6 454,76	5 797,44
- 64532 - AGIRC ARRCO	1 459,10	
- 647 - Autres charges sociales C.R.	2 220,12	3 121,36
- 6475 - Médecine du travail	355,20	355,20
Dotations aux amortissements	429,92	863,65
- 6811 - Dot. amort.immo.incorp. et corp.	429,92	863,65
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant		
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Autres charges		
Opération en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers	475,87	654,41
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	475,87	654,41
- 768 - Autres produits financiers	475,87	654,41
Reprises sur provisions et transfert de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Charges financières		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transfert de charges		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Participations des salariés		
Impôts sur les bénéfices		
Résultat de l'exercice	-12 503,69	1 465,12

BALANCE

Balance générale

Du journal [AN] au journal OD

Du compte 1 au compte ZZZZZZZZZZZZZZZ

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

Filtre sur les écritures Validées / Non validées / Simulées

Comptes Comptes mouvementés

Centralisation des tiers Aucune

Compte	Intitulé	Débit	Crédit	Solde
110	Report à nouveau (solde créditeur)		169 905,63	-169 905,63
120	Résultat de l'exercice (bénéfice)	1 465,12	1 465,12	0,00
	Total Classe 1	1 465,12	171 370,75	-169 905,63
205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	4 267,37		4 267,37
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	7 107,89		7 107,89
2184	Mobilier	7 655,49		7 655,49
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, droits		4 267,37	-4 267,37
28183	Transfert compte		6 824,70	-6 824,70
28184	Amortissement mobilier		7 655,47	-7 655,47
	Total Classe 2	19 030,75	18 747,54	283,21
401	Fournisseurs divers	225,12	3 091,48	-2 866,36
4081	Fournisseurs	5 730,00	11 040,00	-5 310,00
421	Personnel - Rémunérations dues	156 845,13	156 842,35	2,78
4282	Dettes provisionnées pour congés à payer	4 513,81	23 008,11	-18 494,30
4287	Produits à recevoir	226,79		226,79
431	Sécurité sociale	91 389,00	105 431,47	-14 042,47
437	CRI prévoyance	6 792,58	8 965,98	-2 173,40
4372	Ircantec	20 019,87	25 729,77	-5 709,90
43721	AGIRC	1 105,99	2 422,97	-1 316,98
4373	CR. (part patronnale)	3 535,00	3 535,00	0,00
4374	Mutuelle	4 767,66	6 050,95	-1 283,29
4375	CNP Assurances (Retraite supplémentaire)	7 676,03	10 544,27	-2 868,24
4382	Charges sociales sur congés à payer	2 166,63	11 043,84	-8 877,21
4417	Subventions à recevoir	116 050,72	70 080,06	45 970,66
4421	Prélèvement à la source	15 939,00	19 084,87	-3 145,87
4486	Etats charges à payer	4 180,00	10 859,00	-6 679,00
4687	Produits à recevoir	22 692,35		22 692,35
471	Compte d'attente	43,82	43,82	0,00
486	Charges constatées d'avance	1 076,02	504,14	571,88
487	Produits constatés d'avance	4 513,00	4 513,00	0,00
	Total Classe 4	469 488,52	472 791,08	-3 302,56
50813	Livret A	82 907,52		82 907,52
50815	Compte sur livret	46 350,73		46 350,73
514	La poste	386 126,05	354 989,86	31 136,19
530	Caisse	128,16	101,31	26,85
580	Virements internes	120,00	120,00	0,00
	Total Classe 5	515 632,46	355 211,17	160 421,29
605	Achats matériels - Equipements informatiques	159,47		159,47
6061	Chauffage, électricité	5 694,86	2 800,00	2 894,86
6062	Carburant	689,80	44,55	645,25
6063	Petits équipements	40,36		40,36
6064	Fournitures administratives	714,43	6,07	708,36
6131	Location téléphone	941,36	31,10	910,26
6132	Parking	953,76	476,88	476,88
6133	Loyer "Bureaux"	9 825,00		9 825,00
6134	Locations photocopieur couleur	1 284,00		1 284,00
6135	Location Logiciel	533,16		533,16
6137	Location voiture	2 871,74		2 871,74
6152	Entretiens locaux	1 628,60	174,50	1 454,10
6155	Entretiens et réparations	610,42		610,42
61551	Entretien voitures	69,00		69,00
61561	Maintenance informatique	2 321,34		2 321,34

Du journal [AN] au journal OD

Du compte 1 au compte ZZZZZZZZZZZZZZZZZ

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

Filtre sur les écritures Validées / Non validées / Simulées

Comptes Comptes mouvementés

Centralisation des tiers Aucune

Compte	Intitulé	Débit	Crédit	Solde
61562	Maintenance copieur couleur	2 143,62		2 143,62
616	Primes d'assurance	1 635,31		1 635,31
6163	Assurance voiture	710,03		710,03
618	Documentation abonnemnts	64,00		64,00
6226	CAP Honoraires	5 712,00	2 930,00	2 782,00
623	Imprimeur	158,16		158,16
625	Déplacements et frais engagés	1 286,52	427,43	859,09
6257	Réceptions, repas et autres	89,23		89,23
626	Frais postaux et frais de télécommunications	4 952,57	121,89	4 830,68
627	Services bancaires assimilés	499,50		499,50
628	Fédération : cotisations et autres	4 663,13		4 663,13
6311	Taxe sur les salaires	6 570,00	1 953,00	4 617,00
6333	Formation profes. (cotisations stage)	4 941,00	2 227,00	2 714,00
641	Rémunérations du personnel	215 160,52		215 160,52
641101	Activité partielle	10 170,20	8 641,30	1 528,90
6412	Congés payés		6 680,44	-6 680,44
6451	Cotisations à l'URSSAF	64 735,47		64 735,47
6452	Cotisations CRI PREVOYANCE	5 393,68		5 393,68
64521	Cotisations prévoyance santé	2 966,75		2 966,75
6453	Cotisations IRCANTEC	15 016,19		15 016,19
64531	Cotisations CNP	6 454,76		6 454,76
64532	AGIRC ARRCO	1 459,10		1 459,10
647	Autres charges sociales C.R.	2 220,12		2 220,12
6475	Médecine du travail	355,20		355,20
6811	Dot. amort.immo.incorp. et corp.	429,92		429,92
	Total Classe 6	386 124,28	26 514,16	359 610,12
7338	Taxe d'aménagement		183 969,16	-183 969,16
74001	Taxe d'aménagement	221 110,81	221 110,81	0,00
740011	Partenariat avec le CIT		30 000,00	-30 000,00
74002	Subvention affectée	32 938,41	121 622,82	-88 684,41
740026	Adhésion Mairie	21 564,64	21 564,64	0,00
7561	Adhésions CAUE		21 564,64	-21 564,64
768	Autres produits financiers		475,87	-475,87
791	Transferts de charges d'exploitation		22 412,35	-22 412,35
	Total Classe 7	275 613,86	622 720,29	-347 106,43
Total Balance		1 667 354,99	1 667 354,99	0,00
Total des comptes de Bilan		1 005 616,85	1 018 120,54	-12 503,69
Total des comptes de Résultat		661 738,14	649 234,45	12 503,69

ANNEXE

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

SOMMAIRE

A. OBJET SOCIAL

B. NATURE ET PERIMETRE DES ACTIVITES REALISEES

C. REGLES ET METHODES COMPTABLES

D. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE

E. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

1. BILAN ACTIF

1. Immobilisations incorporelles
2. Immobilisations corporelles
3. Comptes de régularisation actif

2. BILAN PASSIF

1. Classements par échéances
2. Comptes de régularisation passif
3. Informations complémentaires sur le bilan passif

F. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Néant

G. INFORMATIONS HORS BILAN

Néant

H. ENGAGEMENT

Néant

A. OBJET SOCIAL

Le CAUE du Cantal a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'Urbanisme et de l'environnement.

B. NATURE ET PERIMETRE DES ACTIVITES REALISEES

Notre association fournit aux personnes qui désirent construire, des informations et des conseils sans toutefois pouvoir être chargé de la maîtrise d'œuvre.

Elle est à la disposition des collectivités et administrations publiques pour tout projet d'urbanisme, d'Architecture ou d'Environnement.

C. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Le règlement ANC 2018-06 s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020.

Les comptes annuels de notre entité pour cet exercice ont été arrêtés conformément aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

La première application du règlement ANC 2018-06 constitue un changement de méthode comptable. Le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent ne sont pas modifiés.

Le compte de résultat de l'exercice 2020 est impacté par la création de nouveaux postes de produits d'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Amortissement de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire en retenant les durées d'usage. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'association n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif.

D. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Evènements principaux de l'exercice

○ La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'association est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Le CAUE du Cantal a mis en place des mesures, il a eu recours à l'activité partielle de ses salariés du 18 mai au 30 juin 2020 avec maintien du salaire. L'allocation d'activité partielle reçue de l'Etat s'élève à 8641€.

Les ressources de l'association ont baissé de 16k€ en 2020.

Cependant cette baisse n'a pas eu d'incidence significative sur la situation financière de l'association et la continuité d'exploitation n'est pas remise en cause.

○ Départ à la retraite au 31/12/2020 de la directrice Mme Christiaens : les charges liées à l'indemnité de départ à la retraite sont remboursées par le contrat souscrit auprès de la CNP Assurances.

C. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

1. Bilan actif

↳ Note N° 1 : Immobilisations incorporelles – Amortissements pour dépréciation

TYPES D'IMMOBILISATIONS	MODE	DUREE
Logiciels	Linéaire	1 an

Désignation	Prix acq.	Val. Rés.	Base amort.	M.Tx	Amort. Antér.	Dot. Exercice	Cumul amort.	Valeur nette
Logiciel	4267.37		4267.37	L 100.00	4267.37			

↳ Note N° 2 : Immobilisations corporelles – Amortissements pour dépréciation

TYPES D'IMMOBILISATIONS	MODE	DUREE
Matériel de bureau	Linéaire	2 ans / 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans

Désignation	Prix acq.	Val. Rés.	Base amort.	M.Tx	Amort. Antér.	Dot. Exercice	Cumul amort.	Valeur nette
Matériel bureau	7 107.89		7107.89	L 25/L33/L20	6394.78	429.92	6824.70	283.19
Mobilier bureau	7 655.49		7655.49	L10	7655.49		7655.49	

↳ Note N° 3 : Comptes de régularisation – Actif

Subventions à recevoir :	45 970.66 €
Produits à recevoir :	22 692.35 €
Charges constatées d'avance :	571.88 €

2. Bilan passif

↳ Note N° 1 : Classements par échéances

Toutes les dettes sont réputées être à moins d'un an.

↳ Note N° 2 : Comptes de régularisation passif

Fournisseurs – factures non parvenues :	5 310.00 €
Etat charges à payer :	6 679.00 €

↳ Note N° 3 : Informations complémentaires sur le bilan passif

- Provisions pour congés payés :	
Provision pour congés payés 2020 :	4 513.81 €
Charges congés payés :	2 166.63 €
L'incidence sur le compte 2020 est de :	6 680.44 €

- Engagements indemnités de départ à la retraite :

Les engagements de l'Association font apparaître au 31/12/2020 une dette actuarielle de 45 663 € totalement couverte par le contrat CNP.

Calculs avec les hypothèses suivantes :

- Départ à la retraite à 62 ans,
- Rotation lente du personnel.

D. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Néant

E. INFORMATIONS HORS BILAN

Néant

F. ENGAGEMENTS

Néant

Commissaires aux comptes :

Sabrina BADUEL GINIOUX
sbaduel@innoliance.fr
1100088968

Catherine DELPUECH-GALERY
cdelpuech@innoliance.fr
81000190

Christophe BERTRAND
cbertrand@innoliance.fr
1100016872

Manager audit :

Catherine BERTRAND
cabertrand@innoliance.fr

**CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET
DE L'ENVIRONNEMENT DU CANTAL**

Association loi 1901

Siège social : 12 rue Marie Maurel
15000 AURILLAC



RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

à l'Assemblée Générale annuelle du 13 juillet 2021

Exercice : du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020

Cabinet

INNOLIANCE CBA

INNOLIANCE
PARTENAIRE DE PROXIMITE

**3, rue du 11 Novembre
15000 AURILLAC**

Tél : 04.71.64.94.94

Fax : 04.71.64.04.09

accueil@innoliance.fr

SARL au capital de 96940 €
RCS d'Aurillac 343998530000 53
APE 6420Z 4100027092



INNOLIANCE CBA : 3, rue du 11 novembre 15000 AURILLAC
Société de commissariat aux comptes inscrite auprès de la Cour d'Appel de Riom
N° d'inscription : 4100027092 - Mail : accueil@innoliance.fr
Membre du groupement France Défi

Commissaires aux comptes :

Sabrina BADUEL GINIOUX
sbaduel@innoliance.fr
1100088968

Catherine DELPUECH-GALERY
cdelpuech@innoliance.fr
81000190

Christophe BERTRAND
cbertrand@innoliance.fr
1100016872

Manager audit :

Catherine BERTRAND
cabertrand@innoliance.fr

**CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET
DE L'ENVIRONNEMENT DU CANTAL**

Association loi 1901

Siège social : 12 rue Marie Maurel
15000 AURILLAC



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

à l'Assemblée Générale annuelle du 13 juillet 2021

Exercice : du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020

Cabinet

INNOLIANCE CBA

INNOLIANCE
PARTENAIRE DE PROXIMITE

3, rue du 11 Novembre

15000 AURILLAC

Tél : 04.71.64.94.94

Fax : 04.71.64.04.09

accueil@innoliance.fr

SARL au capital de 96940 €

RCS d'Aurillac 343998530000 53

APE 6420Z 4100027092



INNOLIANCE CBA : 3, rue du 11 novembre 15000 AURILLAC
Société de commissariat aux comptes inscrite auprès de la Cour d'Appel de Riom
N° d'inscription : 4100027092 - Mail : accueil@innoliance.fr
Membre du groupement France Défi

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2020

Aux membres de l'association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DU CANTAL (C A U E) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des

principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration du 9 avril 2021.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à AURILLAC le 28 juin 2021

Le Commissaire aux comptes,
INNOLIANCE CBA



Sabrina GINIUX
Commissaire aux comptes associé

Bilan Actif

		Du 01/01/2020 Au 31/12/2020			Du 01/01/2019 Au 31/12/2019	
		Brut	Amortis. Provisions	Net	Net	
Etat exprimé en €						
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (f)	AA				
	Immobilisations Incorporelles					
	Frais d'établissement	AB		AC		
	Frais de recherche et de développement	AD		AE		
	Concessions brevets droits similaires	AF	4 267,37	AG	4 267,37	
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes	AL		AM		
	Immobilisations Corporelles					
	Terrains	AN		AQ		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, mat et outillage indus.	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	14 763,38	AU	14 480,17	283,21
	Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes	AX		AY			
Immobilisations Financières						
Participations évaluées selon mise en équivalence	CS		CT			
Autres participations	CU		CV			
Créances rattachées à des participations	BB		BC			
Autres titres immobilisés	BD		BE			
Prêts	BF		BG			
Autres immobilisations financières	BH		BI			
TOTAL (II)	BJ	19 030,75	BK	18 747,54	283,21	713,13
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours					
	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En-cours de production de biens	BN		BO		
	En-cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et Acomptes versés sur commandes	BV		BW		
	Créances					
	Créances clients et comptes rattachés (3)	BX		BY		
	Autres créances (3)	BZ	68 892,58	CA	68 892,58	70 080,16
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC			
Valeurs mobilières de placement	CD	129 258,25	CE	129 258,25	128 782,38	
Disponibilités	CF	31 183,04	CG	31 183,04	33 429,06	
Charges constatées d'avance (3)	CH	571,88	CI	571,88	504,14	
TOTAL (III)	CJ	229 885,75	CK	0,00	229 885,75	232 795,74
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CL				
	Primes et remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecart de conversion actif (VI)	CN				
TOTAL ACTIF	CO	248 916,50	1A	18 747,54	230 168,96	233 508,87

INNOLIANCE CBA

Expertise comptable – Audit – Conseil
 3 rue du 11 Novembre - 15000 AURILLAC
 Tél 04 71 64 94 94 - Fax 04 71 64 18 65
 E-mail : accueil@innoliance.fr

Bilan Passif

État exprimé en €

		Du 01/01/2020 Au 31/12/2020	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019	
Capitaux Propres	Capital social ou individuel (1)	DA		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)	DC		
	RESERVES			
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)	DF		
	Autres réserves	DG		
	Report à nouveau	DH	169 905,63	168 440,51
	Résultat de l'exercice	DI	-12 503,69	1 465,12
Subventions d'investissement	DJ			
Provisions réglementées	DK			
	Total des capitaux propres	DL	167 401,94	169 905,63
Autres Fonds Propres	Produits des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	Total des autres fonds propres	DO	0,00	0,00
Provisions	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	Total des provisions	DR	0,00	0,00
Dettes	DETTES FINANCIERES			
	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	DETTES D'EXPLOITATION			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	8 176,36	5 955,12
	Dettes fiscales et sociales	DY	64 590,66	63 135,12
	DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA			
Produits constatés d'avance (4)	EB		4 513,00	
	Total des dettes	EC	72 767,02	63 603,24
Ecart de conversion passif	ED			
	TOTAL PASSIF	EE	230 168,96	233 508,87

INNOLIANCE CBA

Expertise comptable – Audit – Conseil
 3 rue du 11 Novembre - 15000 AURILLAC
 Tél 04 71 64 94 94 - Fax 04 71 64 18 65
 E-mail : accueil@innoliance.fr

Compte de résultat 1/2

Etat exprimé en €		Du 01/01/2020		Du 01/01/2019				
		Au 31/12/2020		Au 31/12/2019				
		France		Exportation				
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises	FA		FB		FC		
	Production vendue	FD		FE		FF		
	Biens	FG		FH		FI		
	Services	FJ		FK		FL		
	Montant net du chiffre d'affaires							
	Production stockée					FM		
	Production immobilisée					FN		
	Subvention d'exploitation					FO	118 684,41	340 680,15
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges (9)					FP	22 412,35	1 127,48
	Autres produits (1) (11)					FQ	205 633,80	
Total des produits d'exploitation (2)						FR	346 630,56	341 807,61
Charges d'exploitation	Achats de marchandises					FS		
	Variation de stock					FT		
	Achats de matières et autres approvisionnements					FU		
	Variation de stock					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)					FW	43 238,95	62 147,98
	Impôts, taxes et versements assimilés					FX	7 331,00	5 152,00
	Salaires et traitements					FY	210 008,98	195 221,92
	Charges sociales du personnel (10)					FZ	98 601,27	87 611,35
	Dotations aux amortissements					GA	429,92	863,65
	Dotations aux provisions :							
- sur immobilisations					GB			
- sur actif circulant					GC			
- pour risques et charges					GD			
Autres charges (12)					GE			
Total des charges d'exploitation (4)						GF	369 610,12	340 996,90
RESULTAT D'EXPLOITATION						GG	-12 979,56	810,71
Opera. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré					GI		
Produits financiers	De participations (5)					GJ		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	475,87	654,41
	Reprises sur provisions et transfert de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers						GP	475,87	654,41
Charges financières	Dotations aux amortissements et aux provisions					GQ		
	Intérêts et charges assimilés (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières						GU	0,00	0,00
RESULTAT FINANCIER						GV	475,87	654,41
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS						GW	-12 503,69	1 465,12

INNOLIANCE CBA

Expertise comptable – Audit – Conseil
3 rue du 11 Novembre - 15000 AURILLAC
Tél 04 71 64 94 94 - Fax 04 71 64 18 65
E-mail : accueil@innoliance.fr

Compte de résultat 2/2

Etat exprimé en €

		Du 01/01/2020 Au 31/12/2020	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		-12 503,69	1 465,12
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion	HA	
	Sur opérations en capital	HB	
	Reprises sur provisions et transfert de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7)	HD	0,00
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion (8bis)	HE	
	Sur opérations en capital	HF	
	Dotations aux amortissements et aux provisions (8ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7)	HH	0,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL		HI	0,00
PARTICIPATION DES SALARIES		HJ	
IMPOTS SUR LES BENEFICES		HK	
TOTAL DES PRODUITS		HL	347 108,43
TOTAL DES CHARGES		HM	359 610,12
RESULTAT DE L'EXERCICE		HN	-12 503,69

INNOLIANCE CBA

Expertise comptable – Audit – Conseil
 3 rue du 11 Novembre - 15000 AURILLAC
 Tél 04 71 64 94 94 - Fax 04 71 64 18 65
 E-mail : accueil@innoliance.fr

ANNEXE

INNOLIANCE CBA

Expertise comptable – Audit – Conseil
3 rue du 11 Novembre - 15000 AURILLAC
Tél 04 71 64 94 94 - Fax 04 71 64 18 65
E-mail : accueil@innoliance.fr

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

SOMMAIRE

A. OBJET SOCIAL

B. NATURE ET PERIMETRE DES ACTIVITES REALISEES

C. REGLES ET METHODES COMPTABLES

D. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE

E. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

1. BILAN ACTIF

1. Immobilisations incorporelles
2. Immobilisations corporelles
3. Comptes de régularisation actif

2. BILAN PASSIF

1. Classements par échéances
2. Comptes de régularisation passif
3. Informations complémentaires sur le bilan passif

F. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Néant

G. INFORMATIONS HORS BILAN

Néant

H. ENGAGEMENT

Néant

INNOLIANCE CBA

Expertise comptable – Audit – Conseil
3 rue du 11 Novembre - 15000 AURILLAC
Tél 04 71 64 94 94 - Fax 04 71 64 18 65
E-mail : accueil@innoliance.fr

A. OBJET SOCIAL

Le CAUE du Cantal a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'Urbanisme et de l'environnement.

B. NATURE ET PERIMETRE DES ACTIVITES REALISEES

Notre association fournit aux personnes qui désirent construire, des informations et des conseils sans toutefois pouvoir être chargé de la maîtrise d'œuvre.

Elle est à la disposition des collectivités et administrations publiques pour tout projet d'urbanisme, d'Architecture ou d'Environnement.

C. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- o Continuité de l'exploitation,
- o Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- o Indépendance des exercices.

Le règlement ANC 2018-06 s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020.

Les comptes annuels de notre entité pour cet exercice ont été arrêtés conformément aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

La première application du règlement ANC 2018-06 constitue un changement de méthode comptable. Le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent ne sont pas modifiés.

Le compte de résultat de l'exercice 2020 est impacté par la création de nouveaux postes de produits d'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Amortissement de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire en retenant les durées d'usage. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'association n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif.

INNOLIANCE CBA

Expertise comptable – Audit – Conseil
3 rue du 11 Novembre - 15000 AURILLAC
Tél 04 71 64 94 94 - Fax 04 71 64 18 65
E-mail : accueil@innoliance.fr

D. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Evènements principaux de l'exercice

o La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un évènement majeur. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'association est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Le CAUE du Cantal a mis en place des mesures, il a eu recours à l'activité partielle de ses salariés du 18 mai au 30 juin 2020 avec maintien du salaire. L'allocation d'activité partielle reçue de l'Etat s'élève à 8641€.

Les ressources de l'association ont baissé de 16k€ en 2020.

Cependant cette baisse n'a pas eu d'incidence significative sur la situation financière de l'association et la continuité d'exploitation n'est pas remise en cause.

o Départ à la retraite au 31/12/2020 de la directrice Mme Christiaens : les charges liées à l'indemnité de départ à la retraite sont remboursées par le contrat souscrit auprès de la CNP Assurances.

C. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

1. Bilan actif

↳ Note N° 1 : Immobilisations incorporelles – Amortissements pour dépréciation

TYPES D'IMMOBILISATIONS	MODE	DUREE
Logiciels	Linéaire	1 an

Désignation	Prix acq.	Val. Rés.	Base amort.	M.Tx	Amort. Antér.	Dot. Exercice	Cumul amort.	Valeur nette
Logiciel	4267,37		4267,37	L 100,00	4267,37			

↳ Note N° 2 : Immobilisations corporelles – Amortissements pour dépréciation

TYPES D'IMMOBILISATIONS	MODE	DUREE
Matériel de bureau	Linéaire	2 ans / 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans

Désignation	Prix acq.	Val. Rés.	Base amort.	M.Tx	Amort. Antér.	Dot. Exercice	Cumul amort.	Valeur nette
Matériel bureau	7 107,89		7 107,89	L 250,334,20	6394,76	429,92	6824,70	283,19
Mobilier bureau	7 655,49		7655,49	L 10	7655,49		7655,49	

↳ Note N° 3 : Comptes de régularisation – Actif

INNOLIANCE CPA

Expertise comptable – Audit – Conseil
3 rue du 11 Novembre - 15000 AURILLAC
Tél 04 71 64 94 94 - Fax 04 71 64 13 65
E-mail : accueil@innoliance.fr

Subventions à recevoir :	45 970.66 €
Produits à recevoir :	22 692.35 €
Charges constatées d'avance :	571.88 €

2. Bilan passif

↳ Note N° 1 : Classements par échéances

Toutes les dettes sont réputées être à moins d'un an.

↳ Note N° 2 : Comptes de régularisation passif

Fournisseurs – factures non parvenues :	5 310.00 €
Etat charges à payer :	6 679.00 €

↳ Note N° 3 : Informations complémentaires sur le bilan passif

- Provisions pour congés payés :	
Provision pour congés payés 2020 :	4 513.81 €
Charges congés payés :	2 166.63 €
L'incidence sur le compte 2020 est de :	6 680.44 €

- Engagements indemnités de départ à la retraite :

Les engagements de l'Association font apparaître au 31/12/2020 une dette actuarielle de 45 663 € totalement couverte par le contrat CNP.

Calculs avec les hypothèses suivantes :

- Départ à la retraite à 62 ans,
- Rotation lente du personnel.

D. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Néant

E. INFORMATIONS HORS BILAN

Néant

F. ENGAGEMENTS

Néant

INNOLIANCE CBA
 Expertise comptable – Audit – Conseil
 3 rue du 11 Novembre - 15000 AURILLAC
 Tél 04 71 64 94 94 - Fax 04 71 64 18 65
 E-mail : accueil@innoliance.fr

Commissaires aux comptes :

Sabrina BADUEL GINIOUX

sbaduel@innoliance.fr

1100088968

Catherine DELPUECH-GALERY

cdelpuech@innoliance.fr

81000190

Christophe BERTRAND

cbertrand@innoliance.fr

1100016872

Manager audit :

Catherine BERTRAND

cabertrand@innoliance.fr

**CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET
DE L'ENVIRONNEMENT DU CANTAL**

Association loi 1901

Siège social : 12 rue Marie Maurel

15000 AURILLAC



RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

à l'Assemblée Générale annuelle du 13 juillet 2021

Exercice : du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020

Cabinet

INNOLIANCE CBA

INNOLIANCE
PARTENAIRE DE PROXIMITE

3, rue du 11 Novembre

15000 AURILLAC

Tél : 04.71.64.94.94

Fax : 04.71.64.04.09

accueil@innoliance.fr

SARL au capital de 96940 €

RCS d'Aurillac 343998530000 53

APE 6420Z 4100027092



INNOLIANCE CBA : 3, rue du 11 novembre 15000 AURILLAC
Société de commissariat aux comptes inscrite auprès de la Cour d'Appel de Riom
N° d'inscription : 4100027092 - Mail : accueil@innoliance.fr
Membre du groupement France Défi

Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2020

Aux membres de l'association,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du code de commerce.

Fait à Aurillac, le 28 juin 2021

Le Commissaire aux comptes,
INNOLIANCE CBA



Sabrina GINIUX
Commissaire aux comptes associé